

Strasbourg, 22/04/2024

WASSERSTRASSEN UND VERKEHRSBEZOGENE NACHRICHT N° FR/2024/02871

Änderung der nachricht n° FR/2024/01030

Zugelassener Text:

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Anschwemmung von Land

Einstellung der Schifffahrt (sämtliche Nutzer - dans les deux sens)

- von 19/02/2024 bis 07:30

o Canal du Rhone au Rhin, branche Sud, Montreux-Jeune Mulhouse zwischen pk 13,190 (Ecluse 23 Hagenbach) und pk 30,822 (Ecluse 38 Brunstatt Didenheim)

Commentaire:

En raison des nombreux atterrissements suite aux derniers épisodes de crues, la navigation ne peut être rétablie entre les écluses 23Nord et 38Nord dans l'attente des travaux de dragage en cours de programmation. La présente modification n'apporte pas d'évolution aux caractéristiques de l'avis à la batellerie initial (N° FR/2024/01030) mais a pour seul objet de rectifier la traduction de celui-ci en allemand.

Im Notfall wenden Sie sich itte an die zuständige(n) Behörde(n): UT Rhône au Rhin Sud, 14 Rue de l'Est, CS 31107, 68052 MULHOUSE

Tél: 0389452914

Veröffentlicht bis:

Prochain avis.

Chef d'Unité

Jérôme ALBARET

UT Rhône au Rhin Sud 14 Rue de l'Est - CS 31107 68052 MULHOUSE Tél: 0389452914